

## Fiche de poste - Coordonnateur/trice Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

### Textes de référence :

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées
- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République
- Juillet 2018 : Ensemble pour l'école inclusive (MEN)
- BO n°10 du 11 mars 2021 : Formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

### Contexte :

Le pôle d'appui à la scolarité a pour mission première d'accueillir les familles et de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Enrichi de compétences pluridisciplinaires grâce à la présence de professionnels du médico-social, ce pôle est chargé d'apporter une réponse rapide et efficace aux familles, un accompagnement des équipes enseignantes pour renforcer la réussite de tous les élèves à l'école. L'équipe PAS peut être élargie à tout professionnel susceptible d'apporter une expertise et une réponse adaptée aux besoins des élèves.

Son secteur d'intervention comprend des établissements scolaires du premier et second degrés.

Le coordonnateur PAS est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DAASEN en charge de l'école inclusive.

### **Profil du poste**

#### Missions

- Soutenir la relation de confiance entre le service public de l'éducation et les familles pour la scolarisation de leurs enfants en garantissant la mise en place rapide de réponses de 1<sup>er</sup> niveau.
- Recevoir les familles qui sollicitent le PAS, faire un état des lieux sur la situation de l'élève (historique des actions déjà mises en œuvre : différenciations ciblées, PPRE, aménagements...), leur communiquer les propositions de réponses du PAS.
- Expertiser et identifier les besoins des élèves en collaboration avec les autres partenaires du PAS. Proposer des réponses envisagées aux équipes pédagogiques.
- Veiller à nouer des liens avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire du PAS, afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves.
- Améliorer la qualité et la pertinence des mesures d'accessibilité pédagogiques et environnementales pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves (CUA : Conception Universelle des Apprentissages) en formulant des réponses pédagogiques adaptées à la diversité des élèves.
- Coordonner l'équipe du PAS et les personnes ressources u plus près de l'élève et de ses besoins éducatifs particuliers.
- Assurer une mission de Personne Ressource pour les équipes pédagogiques.
- Rendre compte de son activité aux supérieurs hiérarchiques et tenir des tableaux de bord en lien avec les sollicitations et réponses apportées.

#### Compétences requises

- Savoir travailler en équipe restreinte au sein du PAS et en équipe élargie avec les différents partenaires internes et externes à l'éducation nationale (MDPH, PIAL, pôle ressource, famille...) afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Connaître les mesures d'accessibilité, d'adaptation et de compensation en lien avec les besoins des élèves et maîtriser les processus cognitifs qui sous-tendent les apprentissages.
- Être expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en équipe.
- Faire preuve d'une bonne connaissance des spécificités du premier et du second degrés.
- Agir en référence constante au principe de l'éducabilité cognitive.
- Savoir faire preuve de bonnes capacités relationnelles, d'adaptation, d'écoute et de réactivité.

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques, les différents dispositifs (PAI / PPS / PAP / LPI / Gevasco / ...) qui peuvent accompagner les élèves dans leurs parcours scolaires.

- Faire preuve de maîtrise des outils numériques et des applications institutionnelles.
- Être capable de suivre des dossiers avec rigueur et précision (tableau de bord, rapport d'activités...).
- Avoir des compétences rédactionnelles (comptes-rendus, bilans, documents divers...).

#### **Implantation du poste**

EPLE de rattachement du PAS

#### **Conditions d'exercice**

100% (1607 heures).

La charge de travail du coordonnateur PAS dépasse le simple cadre horaire scolaire et nécessite une disponibilité élargie. Ce poste oblige à un changement de posture professionnelle.

Mobilité sur le territoire du PAS. L'académie est découpée en 28 PAS qui correspondent géographiquement à la cartographie des PIAL. Affectation administrative au rectorat et rattachement à un EPLE du PAS.

Entretien professionnel annuel.

#### **Diplômes requis**

Poste ouvert aux enseignants des premier et second degrés titulaires ayant une réelle appétence pour l'accompagnement et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers et une expertise pédagogique reconnue.

**20 postes pour le 1D et 8 postes pour le 2D sont à pourvoir**

#### **Candidature**

**Une lettre de motivation, un curriculum vitae et une fiche de candidature** devront être transmis par la voie hiérarchique à madame l'IA-DAASEN avant le 2 avril 2025 :

[ce.ia-daasen-les@ac-reunion.fr](mailto:ce.ia-daasen-les@ac-reunion.fr)

Mode de nomination : commission avec un entretien après sélection des candidatures